

Membres présents :

- Mme Blom Ellen, directrice et enseignante du CM1
- M Biehler Jean, Maire d'Oberhaslach
- Mme Rodriguez Mireille, Adjointe au Maire chargée des écoles
- Mme Lunati Anne, enseignante du CP
- Mme Da Silva Nathalie, enseignante du CE1
- Mme Stroh Zoé, enseignante du CP
- Mme Eichenlaub Yolande, enseignante du CE2
- Mme Gondoux Alexia, enseignante du CM2
- M Dantzer Patrice, Représentant des parents d'élèves
- Mme Marjolaine Von Moegen, représentante des parents d'élèves
- Mme Mornon Jovanovic Katarina, représentante des parents d'élèves
- Mme Chapuis Noémie, Représentante des parents d'élèves
- Mme Barraud Sophie, Représentante des parents d'élèves
- Mme Fantini-Stoll Anne, enseignante RASED

Absents excusés :

- Mme Prévots Stéphanie, Représentante des parents d'élèves

**1 Présentation des membres du conseil d'école**

Les élections des parents délégués ont eu lieu, par correspondance uniquement, le vendredi 8 octobre dernier. Le nombre d'inscrits était de 163, le nombre de votants de 123. Il y a eu 17 bulletins blancs ou nuls, donc 106 suffrages exprimés. Cela représente un taux de participation de 75, 46 %.

**Rôle et attributions du conseil d'école :**

- Il vote le règlement intérieur de l'école
- Il adopte le projet d'école
- Il émet des avis sur la vie de l'école
- Il est informé de l'utilisation des locaux scolaires, du choix des matériels, de l'organisation de l'aide spécialisée et des réunions parents/enseignants

Mme Fantini a présenté le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), basé à l'école Schickelé à Mutzig, qui intervient dans plusieurs écoles du secteur. Il se compose d'une psychologue, Mme Livia Meneghetti, d'une rééducatrice, Mme Brigitte Scandella et d'une enseignante spécialisée, Mme Anne Fantini-Stoll. Elle précise qu'un enfant peut être aidé à la demande d'un enseignant, les parents en seront alors informés, ou à la demande des parents. Les parents peuvent consulter le RASED directement au 03.88.38.56.89.

Les autres dispositifs, APC, PAI, équipes éducatives, sont précisés ensuite.

## 2. Actualité COVID

### Ce qui change

- Retour du niveau 2 :
- Le port du masque est de nouveau obligatoire pour les enfants et les adultes à l'intérieur
- Le brassage des classes n'est pas autorisé
- Les activités sportives en salle sont autorisées mais absence de sports de contact et distanciation à respecter

### Ce qui reste :

- La responsabilité de chacun : garder les enfants à la maison en cas de fièvre, de symptômes ou de contact avec des personnes ayant le Covid
- Une attestation sur l'honneur est demandée quand un élève revient à l'école après avoir eu des symptômes du Covid
- Fermeture de la classe dès le premier cas et apprentissages à distance

## 3. Règlement de l'école

Après une lecture commune, il a été décidé de reconduire le règlement de l'école à l'identique pour l'année en cours. Mr le Maire ajoute qu'une étude pour l'aménagement du parking est en cours et que les travaux sont prévus pour l'été 2022.

## 4. Le projet d'école

Le cadre est rappelé : le titre pour le projet sur 3 ans : « **Vivre en harmonie pour mieux grandir ensemble** ». Les axes de l'éducation nationale :

AXE 1 : Permettre la réussite à tous les élèves, AXE 2 : Créer un environnement serein pour tous, les enfants, les parents et les enseignants, AXE 3 : Rendre les élèves responsables à travers la gestion de projets collectifs.

L'équipe d'enseignants a constaté que les difficultés des apprentissages des élèves de l'école d'Oberhaslach sont très souvent le résultat d'un manque de concentration. Elle propose de ce fait un premier objectif : « Amener les élèves à se concentrer davantage par une attitude favorable aux apprentissages (respiration, position corporelle). Le deuxième objectif vise à améliorer le climat à travers le projet pHare (projection d'une vidéo présentant le dispositif). Le dernier objectif s'inscrit dans l'homologation Eco-Ecole, et vise des actions sur l'éducation à la santé, entre autres le déplacement (une étude de « pédibus » est proposée après une vidéo de présentation).

Le projet est approuvé par tous les membres du conseil d'école présents.

## **5. Le point financier**

Mme Da Silva, mandataire OCCE précise qu'il y avait 3404,43 € en caisse au 31/08/2021 date de clôture de l'exercice 2020-2021. Un excédent de 1306,57 € a été constaté sur l'année scolaire dernière, issu principalement du transfert du solde de compte de l'ASSCO, ancienne association de l'école qui a été dissoute l'année dernière. Dans les comptes ne figure pas la subvention de la Mairie non encore versée pour les 4 journées escalade qui ont eu lieu en mai dernier, ni la facture de la Maison de la Nature pour leur intervention dans l'école.

Les Lutins ont participé au financement de toutes les différentes actions pour un montant de 3123€ (l'animation « recyclage papier » pour toutes les classes, l'escalade pour les CE2 et CM2) et ont financé aussi directement un spectacle pour les CP et CE1.

Ils ont organisé des ventes de chocolat et de fromage. Ils ont également pris la vente des photos et produits annexes, ils lancent une action pour la Brasserie du Nideck. Au marché de Noël, ils auront un stand. Les recettes sont en peu en baisse pour l'instant, car il n'y a pas eu de grandes actions telles que des bourses de vêtements, à cause du Covid et par manque de personnes investies. L'association rappelle le besoin de nouveaux membres, étant donné que plusieurs parents ont leurs enfants en cycle 3 et de ce fait ne s'impliqueront plus sur le moyen terme.

L'ADEM (association des enseignants de Molsheim) a versé 682 € de subventions.

Cette année, les élèves ont de nouveau vendu des tombolas. Le tirage aura lieu mi-novembre.

La commune a subventionné à hauteur de 615 euros les actions de l'école auxquels il faut ajouter 1240 euros pour l'escalade versé en septembre.

L'école a reçu un lot de 100 sabots en bois par Mr Führer, qui a été sabotier. L'équipe se chargera de les peindre et de les décorer, pour les vendre au marché de Noël. Les classes décoreront de nouveau les fenêtres et les jardinières également.

La contribution volontaire est maintenue à 15 € par enfant par an.

## **6. Plan de relance informatique**

La Mairie a équipé toutes les classes de tableaux blancs interactifs, vidéo-projecteurs et ordinateurs portables ; un investissement de 19.638€, qui sera subventionné à 70% par le dispositif : « Plan de relance numérique » de l'éducation nationale. Les enseignants sont ravis et remercient le Maire et toute l'équipe pour ces acquisitions qui amélioreront considérablement la qualité pédagogique dans les classes.

## **7. PPMS**

Monsieur Bentz a réussi à remettre en route l'alarme Help pour déclencher le confinement pour le PPMS Risques Majeurs. L'école a fait un premier exercice évacuation incendie le 27 septembre dernier. Les autres exercices (confinement, fuite) auront lieu selon un planning défini. Mr Schnellzauer, l'adjoint chargé de la sécurité, assiste l'équipe tout au long de l'année pour diverses actions.

## 8. Divers

La rentrée s'est bien passée. L'effectif de cette année est de 104 élèves. On risque de descendre en dessous du seuil (moins de 104) pour la rentrée prochaine.

Il y a eu une réflexion dans le cadre de l'éducation morale et civique fin de l'année dernière pour trouver un nom d'école. L'idée de base était de trouver un nom de femme française célèbre. Une exposition de 10 femmes a été organisée. C'est Claudie Haignéré, (astronaute) qui a obtenu le plus de votes. Monsieur le Maire n'adhère pas à cette proposition ; il souhaiterait trouver un nom qui représente la particularité de l'école dans ce lieu, plus dans la perspective de la nature. La question reste ouverte.

Toutes les classes font une semaine de découverte : Les CE2 et CM2 ont déjà effectué une semaine d'escalade à Roc en stock, à la Meinau. Cela s'est très bien passé. Les CP et CE1 feront une semaine de cirque (à mi-temps) dans la salle polyvalente, du 29 novembre au 3 décembre prochain. Les CM1 feront une semaine d'équitation à Niederhaslach, déplacement à vélo, du 9 au 13 mai 22.

Les classes de CP et de CM1 font classe dehors, le vendredi après-midi. Elles participent également au dispositif « Dans 1000 communes, la forêt fait école », proposé par la FNCOFOR (fédération Nationale des Communes Forestières). La commune a mis à disposition la parcelle 23. Les élèves pourront participer à la gestion avec l'ONF et décider de plantations. Il y aura aussi des interventions dans l'année. Une inauguration festive a eu lieu le 24 septembre avec la présence de Monsieur le Maire, Rachel Le Guerer-Verger, Pierre Grandadam et Laurie Schiff de l'association des Communes forestières et Jonathan Vierling de l'ONF.

Monsieur Dantzer propose l'organisation d'une fête de fin d'année en 2022. Cela dépendra évidemment de l'évolution de la situation sanitaire.

Le prochain conseil d'école est fixé au 22 février 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Mme Blom

